

Interpellation présentée par le député :
M. Olivier Norer

Date de dépôt : 28 janvier 2010

Interpellation urgente écrite

La gare des Eaux-Vives n'est pas encore détruite : pitié pour ses usagers actuels !

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le site de la Gare des Eaux-Vives est promis à un riche avenir dès la réalisation du CEVA. Mais force est de constater que ces derniers temps, rien ne lui est épargné et que cet espace n'en finit plus de se dégrader. Dernier élément en date : un incendie criminel a détruit une partie de la gare dans la nuit du 11 au 12 décembre 2009. Depuis la gare est fermée. Il n'y a aucun abri pour les voyageurs, même pas une marquise ou un abribus. La gare est pourtant encore utilisée, notamment par des milliers de pendulaires quotidiens arrivant en train.

Le 29 novembre 2009, les Genevois votaient le projet CEVA. Avec une superficie de 52 000 m², le site de la gare des Eaux-Vives, propriété des collectivités publiques, est désormais destiné à être réaménagé. Dès que le chantier de cette infrastructure pourra démarrer, la gare est appelée à être démolie et le service ferroviaire sera limité en fonction.

Toutefois le chantier ne peut débuter tant que la cinquantaine de recours ne sont pas levés. Et cette situation pourrait durer encore de nombreux mois. En tant qu'autorité organisatrice du transport, quelles sont les mesures prises par l'Etat, en partenariat avec l'exploitant et la Ville de Genève, pour offrir aux usagers actuels de la gare un niveau de confort acceptable, même si provisoire ?